

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités





Déchiffrer le monde du travail pour **éclairer** le débat public

Les inscrits à France Travail dans le Rhône au 3^e trimestre 2025

En moyenne au 3e trimestre 2025, dans le Rhône, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 179 290 (catégories A, B, C, D, E). Au 3e trimestre 2025, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 4 253 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 23 448 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3e trimestre 2025, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 156 360. Parmi eux, 89 270 sont sans emploi (catégorie A) et 67 090 exercent une activité réduite (catégories B, C).

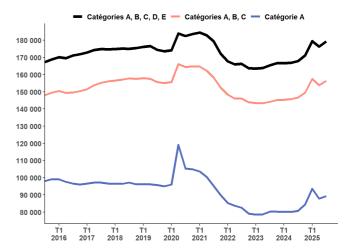
Au 3e trimestre 2025, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 1,7 % (+3 000) et croît de 6,8 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 1,7 % (+2 580) sur le trimestre et croît de 6,6 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 1,7 % (+1 490) ce trimestre et croît de 10,7 % sur un an.

En région Auvergne-Rhône-Alpes, au 3e trimestre 2025, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 1,3 % (+9 070). Pour les catégories A, B, C il augmente de 1,2 % (+7 560). En catégorie A, il augmente de 1,3 % (+4 340) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Rhône

Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissements

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont mis à disposition pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail. Ces évolutions répondent aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis). Au premier semestre 2025, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions. Entre le 1er et le 2e trimestre 2025, les changements des règles d'actualisation ont un impact à la baisse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, un impact à la hausse sur les effectifs en catégories B et C, ainsi que sur les sorties des catégories A, B, C.

En juin 2025, le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations est entré en vigueur. Sans la mise en application de ce décret, le nombre moyen d'inscrits en catégories A et A, B, C aurait été moins élevé (voir avertissement p.2).

Une documentation méthodologique est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page de la publication régionale 8).

Prochaine parution, le mercredi 28 janvier 2026 : Les inscrits à France Travail Auvergne-Rhône-Alpes au 4e trimestre 2025.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Rhône, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

		Effectif			
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an
Rhône	·				•
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	80 650	87 780	89 270	1,7	10,7
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	24 760	24 310	24 570	1,1	-0,8
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	41 210	41 690	42 520	2,0	3,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	146 620	153 780	156 360	1,7	6,6
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	8 950	9 900	10 580	6,9	18,2
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	12 300	12 610	12 350	-2,1	0,4
Inscrits ni en attente d'orientation, ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E)	167 870	176 290	179 290	1,7	6,8
Inscrits en parcours social (catégorie F, données brutes)		3 096	4 253	37,4	
Inscrits en catégorie d'attente (catégorie G, données brutes)		24 006	23 448	-2,3	
Région Auvergne-Rhône-Alpes					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	318 480	337 940	342 280	1,3	7,5
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	99 150	98 100	98 350	0,3	-0,8
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	182 140	186 300	189 270	1,6	3,9
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	599 770	622 340	629 900	1,2	5,0
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	35 890	37 250	39 280	5,4	9,4
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	49 660	47 660	47 140	-1,1	-5,1
Inscrits ni en attente d'orientation, ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E)	685 320	707 250	716 320	1,3	4,5
Inscrits en parcours social (catégorie F, données brutes)		11 567	18 995	64,2	
Inscrits en catégorie d'attente (catégorie G, données brutes)		79 416	74 395	-6,3	

^{*} Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux Source: France Travail-Dares, STMT, traitements Dares

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et des sanctions

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements (Consulter le chiffrage national):

- Les règles d'actualisation ont été modifiées : Entre janvier 2025 et mars 2025, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Au 1er trimestre 2025, cela a un impact à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, à la baisse sur les inscrits en catégories B et C (étant dispensés d'actualisation, ces inscrits non indemnisables ne déclarent pas d'activité réduite) et à la baisse sur les sorties des catégories A, B, C. Cette évolution a un effet à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégories A, B, C. Depuis avril 2025, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT. Entre le 1er et le 2e trimestre 2025, ces changements ont un impact à la baisse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, et à la hausse sur les effectifs en catégories B et C, ainsi que sur les sorties des catégories A, B, C.
- Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraine une baisse des radiations des listes de France Travail en juin 2025.

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C et A

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Rhône, données CVS-CJO

		Évolution (en %) sur			
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Ensemble de la catégorie ABC	146 620	153 780	156 360	1,7	6,6
Moins de 25 ans	18 130	21 690	22 680	4,6	25,1
Entre 25 et 49 ans	93 400	96 450	97 730	1,3	4,6
50 ans et plus	35 100	35 640	35 950	0,9	2,4
Ensemble de la catégorie A	80 650	87 780	89 270	1,7	10,7
Moins de 25 ans	11 010	14 210	15 160	6,7	37,7
Entre 25 et 49 ans	50 110	53 360	53 850	0,9	7,5
50 ans et plus	19 530	20 210	20 260	0,2	3,7

^{*} Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux. Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Rhône, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur		
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **	
Rhône						
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	146 620	153 780	156 360	1,7	6,6	
Moins de 1 an	85 420	90 330	91 130	0,9	6,7	
Moins de 3 mois	34 110	34 950	35 21 0	0,7	3,2	
De 3 mois à moins de 6 mois	22 750	23 920	23 130	-3,3	1,7	
De 6 mois à moins de 12 mois	28 560	31 470	32 780	4,2	14,8	
Un an ou plus	61 200	63 450	65 230	2,8	6,6	
De 1 an à moins de 2 ans	28 050	29 490	30 960	5,0	10,4	
De 2 ans à moins de 3 ans	11 970	12 840	12 960	0,9	8,3	
3 ans ou plus	21 180	21 120	21 310	0,9	0,6	
Bodden der von der verschieden der verschieden von der	4470	44.00		0.5-1	0.0-1	
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	41,7 %	41,3 %	41,7 %	0,5 pt	-0,0 pt	
Région Auvergne-Rhône-Alpes						
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	599 770	622 340	629 900	1,2	5,0	
Un an ou plus	255 050	266 890	272 150	2,0	6,7	
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	42,5 %	42,9 %	43,2 %	0,3 pt	0,7 pt	

^{*} Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %. En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Rhône, données CVS-CJO

		Évolution (en %) sur			
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Rhône					
Entrées en catégories A,B,C	15 770	22 460	22 940	2,1	45,5
Sorties de catégories A,B,C	15 050	24 290	21 660	-10,8	43,9
Région Auvergne-Rhône-Alpes					
Entrées en catégories A,B,C	61 870	80 100	85 010	6,1	37,4
Sorties de catégories A,B,C	59 430	87 220	81 520	-6,5	37,2

^{*} Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %. En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.